

**NOM : FORRER**

**Prénoms : Jean Jacques, Philippe, Ernest**

Date de naissance : 18 mars 1945

Lieu : PLAINE

Code dépt : 67

Pays de naissance : France

Nationalité : Française

N° INSEE : 1 45 03 67 377 001

Adresse : 7 Rue du Temple Neuf

Code postal : 67000

Ville : Strasbourg

Pays : France

**Qualité : Avocat au Barreau de Strasbourg**

**Fonctions exercées : Avocat – Ancien Bâtonnier de l'Ordre  
Président de la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles**

Autres :

Membre de la délégation française au Conseil des Barreaux Européens (CCBE);

Membre du conseil d'administration de la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles ;

Vice-président de l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est (ERAGE) ;

Membre du conseil d'administration de la Faculté de Droit de l'Université de Strasbourg

Services militaires (paix) : du 1 août 1970 au 31 juillet 1971

Services civils : du 1<sup>er</sup> janvier 1972 à ce jour (30.04.2011)

Total des services : 40 ans et quatre mois

**Activités diverses :**

Représentant de la Fédération des Barreaux d'Europe à la Conférence des OING du Conseil de L'Europe à Strasbourg depuis 2004

Représentant de l'Union Internationale des Avocats à la Conférence des OING du Conseil de L'Europe à Strasbourg de 2008 à 2010

**Situations diverses, fonctions électives, missions en France et à l'étranger**

- Président de la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles depuis le 1<sup>er</sup> mai 2011 et membre de son Conseil d'Administration depuis 2004
- Vice-Président de la Conférence des Bâtonniers de France et d'Outre Mer de 2006 à 2007

- Membre du Bureau de la Conférence des Bâtonniers de France et d'Outre Mer de 2004 à 2005
- Secrétaire puis Président de la Commission Internationale et des Affaires Européennes de la Conférence des Bâtonniers de France et d'Outre Mer de 2006 à 2008
- Membre de la Délégation Française au Conseil des Barreaux Européens (CCBE) depuis 2006
- Nombreuses missions en France et à l'étranger au titre de ces institutions
- Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg – 2002 - 2003
- Bâtonnier désigné – 2001
- Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg de 1982 à 1984, 1993 à 1995 – 2004 à 2009
- Membre du Conseil de Discipline des Avocats des Barreaux du ressort de la Cour d'Appel de Colmar 2005
- Membre du Conseil d'Administration de la CARPAS de 1988 à 1992, 1996 à 2000, 2007 à 2008
- Membre du Conseil d'administration de l'Université Robert Schumann de STRASBOURG de 2004 à 2008 puis du Conseil de la Faculté de Droit de l'Université de Strasbourg depuis 2010
- Vice Président de l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est ERAGE – chargé de la formation continue des avocats du ressort de la Cour d'Appel de Colmar de 2005 à Mai 2011

#### **Services rendus dans les activités sociales, les commissions, etc. :**

- Membre de la Commission de liaison des OING à statut participatif du Conseil de l'Europe 2007 – 2008
- Président de la Commission des Droits de l'Homme de la Fédération des Barreaux d'Europe -OING à statut participatif du Conseil de l'Europe
- Président délégué de la Commission pénale et des libertés de l'Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg – 2004 à 2008
- Président délégué de la Commission de formation de l'Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg -2005 à 2009
- Délégué national à la FNUJA – 1984
- Président de l'UJA des Avocats du Barreau de Strasbourg – 1982 à 1984

#### **Travaux et publications :**

Draguignan 22.6.2007 – Convention préparatoire de la Convention Nationale des Avocats 2008 « L'impact du droit communautaire sur la profession d'avocat »; intervention « **projet de directive services dans le marché intérieur** ».

Colloque « Ethique et Mondialisation » organisé à Strasbourg du 4 au 7.07.2004 par l'Institut Canadien d'Etudes Juridiques Supérieures ; intervention « **Ethique du milieu juridique et mondialisation** » Editions Yvon BLAIS – Québec Canada – Dépôt légal 4° trim. 2004 – Bibliothèque Nationale du Canada

Colloque du 18.9.2008 à Bruxelles « L'accès du citoyen au droit et à la justice en Europe » ; intervention « **La Convention Européenne des Droits de l'Homme et la Charte des Droits Fondamentaux : quelle cohabitation ?** » Editions LARCIER Bruxelles dépôt légal 2009 – 0031/384

### **Exposé détaillé des services qui motivent la proposition.**

Après avoir accompli ses obligations militaires et achevé ses études à la Faculté de Droit de Strasbourg, Jean Jacques FORRER prête le serment d'avocat le 15 décembre 1971 devant la Cour d'Appel de Colmar, puis est inscrit au tableau de l'Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1972.

Il a d'abord exercé la profession d'avocat en qualité de stagiaire, puis de collaborateur d'un cabinet dont les activités dominantes étaient le droit des affaires, des transports, de l'immobilier et rural, puis fonde son propre cabinet au mois de janvier 1980 et continue depuis lors d'exercer sans discontinuité au Barreau de Strasbourg.

Elu Président de l'Union des Jeunes Avocats du Barreau de Strasbourg il a contribué à l'organisation dans cette ville du Congrès National de la FNUJA de 1984. Il deviendra délégué FNUJA, ce qui le conduira à s'impliquer dans la vie ordinaire. Membre du Conseil de l'Ordre à plusieurs reprises, il est élu Bâtonnier du Barreau de Strasbourg en 2002. En cette qualité et après avoir convaincu le Conseil de l'Ordre d'investir dans la mise en place des structures nécessaires à l'accueil de l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est à Strasbourg, sa détermination permet que le siège de celle-ci soit implanté dans cette métropole à vocation européenne. Dans la continuité de cette action, Jean Jacques FORRER sera élu Vice Président de l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est en charge de l'antenne de formation continue Alsace ; à ce titre il a notamment initié et organisé des colloques en matière de droit communautaire en partenariat avec le Centre des Etudes Européennes de Strasbourg, Pôle Européen de l'Ecole Nationale d'Administration – CEES/ENA et la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles.

Européen convaincu et après avoir été élu au Bureau de la Conférence des Bâtonniers puis nommé Vice Président, il militera au sein de cette institution pour qu'elle s'investisse activement dans une vision communautaire de l'exercice professionnel. Ceci lui vaudra d'être désigné en tant que Membre du Conseil d'Administration de la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles, puis Membre de la Délégation Française au Conseil des Barreaux Européens au sein de laquelle il coordonne le travail des experts français des comités et groupes de travail – libre circulation des avocats – directive services – blanchiment de capitaux – délégation permanente auprès de la Cour de Justice de l'Union Européenne – droit des technologies et de l'information.

Sa constante implication au sein des instances européennes de la profession d'avocat lui a valu d'être élu par le Président du Conseil National des Barreaux, le Bâtonnier de PARIS et le Président de la Conférence des Bâtonniers en qualité de Président de la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles, qui représente les intérêts des 54 000 avocats français auprès des institutions européennes (Commission Européenne, Conseil de l'UE et Parlement

Européen). La Délégation des Barreaux de France à Bruxelles a également pour mission d'apporter un soutien juridique aux avocats français, d'assurer une veille juridique ainsi qu'assurer la formation des avocats français en droit de européen.

De 2004 à 2010 Jean Jacques FORRER a également été Président de la Commission des Droits de l'Homme de la Fédération des Barreaux d'Europe, OING à statut participatif du Conseil de l'Europe. A ce titre il représente cette Fédération à la Conférence des OING.